

Fiducie canadienne de bourses d'études Régime d'épargne familial

États financiers semestriels

30 avril 2023

Non audités



Table des matières

États de la situation financière	1
États du résultat global	2
États des variations de l'actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires	2
Tableaux des flux de trésorerie	3
Tableau complémentaire I – Inventaire du portefeuille	4
Notes annexes	10

États financiers semestriels non audités

Les états financiers semestriels ci-inclus n'ont pas été examinés par les auditeurs externes du Régime, conformément aux normes de certification s'appliquant à l'examen d'états financiers intermédiaires.

États de la situation financière

Au 30 avril 2023 et au 31 octobre 2022

(en milliers de dollars canadiens)

	2023	2022
		(audité)
Actif		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2 901 \$	21 413 \$
Placements, à la juste valeur (note 4 et Tableau complémentaire 1)	488 751	436 313
Produits à recevoir et autres débiteurs	5 789	5 752
Subventions gouvernementales à recevoir	452	338
	497 893	463 816
Passif		
Créditeurs et charges à payer	3 561	3 095
	3 561	3 095
Actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires	494 332	460 721
Représenté par :		
Fonds non discrétionnaires		
Revenu cumulé détenu pour le versement futur des paiements d'aide aux études	103 013	87 187
Dépôts des souscripteurs (note 7)	225 519	218 953
Subventions gouvernementales	110 580	108 346
Revenu tiré des subventions gouvernementales	55 220	46 235
	494 332 \$	460 721 \$

Approuvé au nom du conseil d'administration de la Fondation fiduciaire canadienne de bourses d'études,



Douglas P. McPhie, FCPA, FCA
Administrateur



Sherry J. MacDonald, CPA, CA
Administratrice

États du résultat global

Pour les semestres clos les 30 avril 2023 et 2022

(en milliers de dollars canadiens)

	2023	2022
Produits		
Intérêts	4 457 \$	4 138 \$
(Pertes) réalisées sur la vente de placements	(1 852)	(614)
Variation des profits (pertes) latents	27 420	(35 295)
Dividendes	1 990	2 664
	32 015	(29 107)
Charges		
Frais d'administration (note 3a)	2 626	2 765
Frais de gestion de portefeuille	193	174
Frais au titre de la rémunération du fiduciaire et des droits de garde	43	75
Honoraires du comité d'examen indépendant	6	3
	2 868	3 017
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires liée aux opérations	29 147 \$	(32 124)\$

États des variations de l'actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires

Pour les semestres clos les 30 avril 2023 et 2022

(en milliers de dollars canadiens)

	2023	2022
Actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires au début de la période	460 721 \$	493 919 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires liée aux opérations	29 147	(32 124)
Transferts de régimes internes et externes	20 436	30 367
	49 583	(1 757)
Encaissements		
Augmentation nette des dépôts des souscripteurs (note 7)	6 566	6 340
Subventions gouvernementales reçues (déduction faite des remboursements)	(979)	(1 719)
Décaissements		
Paiements aux bénéficiaires		
Paiements d'aide aux études	(10 484)	(14 606)
Subventions gouvernementales	(10 642)	(10 948)
Remboursement de produits	(433)	(380)
Total des paiements aux bénéficiaires	(21 559)	(25 934)
Encaissements moins décaissements	(15 972)	(21 313)
Variation de l'actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires	33 611	(23 070)
Actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires à la fin de la période	494 332 \$	470 849 \$

Tableaux des flux de trésorerie

Pour les semestres clos les 30 avril 2023 et 2022

(en milliers de dollars canadiens)

	2023	2022
Activités d'exploitation		
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires liée aux opérations	29 147 \$	(32 124)\$
Éléments sans effet sur la trésorerie		
Pertes réalisées sur la vente de placements	1 852	614
Variation des (profits) pertes latents	(27 420)	35 295
Variation du fonds de roulement hors trésorerie		
Augmentation des produits à recevoir et autres débiteurs	(37)	(1 855)
Augmentation des subventions gouvernementales à recevoir	(114)	(200)
Augmentation (diminution) des créditeurs et charges à payer	466	(623)
Achat de placements	(68 127)	(65 809)
Produit de la vente et de la venue à échéance de placements	41 257	57 417
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	(22 976)	(7 285)
Activités de financement		
Transferts de régimes internes et externes	20 436	30 367
Augmentation nette des dépôts des souscripteurs <i>(note 7)</i>	6 566	6 340
Subventions gouvernementales remboursées (déduction faite des encaissements)	(979)	(1 719)
Paiements aux bénéficiaires	(21 559)	(25 934)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	4 464	9 054
(Diminution) augmentation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(18 512)	1 769
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de la période	21 413	5 616
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de la période	2 901	7 385
Information supplémentaire sur les flux de trésorerie :		
Impôt déduit à la source	- \$	- \$
Intérêts reçus	4 420	2 283

Tableau complémentaire I – Inventaire du portefeuille

Au 30 avril 2023

(en milliers de dollars canadiens)

Titre	Taux d'intérêt (%)	Date d'échéance	Valeur nominale(\$)	Juste valeur(\$)	Coût moyen(\$)	Titre	Taux d'intérêt (%)	Date d'échéance	Valeur nominale(\$)	Juste valeur(\$)	Coût moyen(\$)
Obligations						Obligations (suite)					
Fédérales – 11,0 %						Fédérales – 11,0 % (suite)					
Aéroports de Montréal	6,95	16 avril 2032	190	210	243	Aéroport de Montréal	3,03	21 avril 2050	283	219	296
Aéroports de Montréal	5,67	16 oct. 2037	157	175	223	Aéroport de Montréal	3,44	26 avril 2051	276	230	276
Calgary Airport Authority	3,20	7 oct. 2036	91	79	91	Vancouver International					
Calgary Airport Authority	3,34	7 oct. 2038	269	233	269	Aéroport	2,80	21 sept. 2050	265	198	262
Fiducie du Canada pour l'habitation	2,90	15 juin 2024	612	603	613	Winnipeg Airports Authority	5,21	28 sept. 2040	79	81	93
Fiducie du Canada pour l'habitation	1,80	15 déc. 2024	386	373	402				54 364	56 988	
Fiducie du Canada pour l'habitation	2,55	15 mars 2025	2 075	2 026	2 198	Provinciales – 20,6 %					
Fiducie du Canada pour l'habitation	0,95	15 juin 2025	728	686	697	Province de l'Alberta	3,10	1 ^{er} juin 2024	1 650	1 630	1 725
Fiducie du Canada pour l'habitation	1,95	15 déc. 2025	840	804	851	Province de l'Alberta	2,35	1 ^{er} juin 2025	1 375	1 334	1 449
Fiducie du Canada pour l'habitation	2,25	15 déc. 2025	3 100	2 991	3 249	Province de l'Alberta	2,20	1 ^{er} juin 2026	2 200	2 110	2 264
Fiducie du Canada pour l'habitation	1,25	15 juin 2026	562	524	543	Province de l'Alberta	2,55	1 ^{er} juin 2027	3 302	3 190	3 195
Fiducie du Canada pour l'habitation	1,10	15 déc. 2026	433	399	410	Province de l'Alberta	2,90	1 ^{er} déc. 2028	110	107	113
Fiducie du Canada pour l'habitation	1,55	15 déc. 2026	420	394	402	Province de l'Alberta	2,90	20 sept. 2029	25	24	25
Fiducie du Canada pour l'habitation	2,35	15 juin 2027	400	385	385	Province de l'Alberta	2,05	1 ^{er} juin 2030	339	309	342
Fiducie du Canada pour l'habitation	3,80	15 juin 2027	185	188	185	Province de l'Alberta	1,65	1 ^{er} juin 2031	128	111	124
Gouvernement du Canada	0,25	1 ^{er} mai 2023	7 700	7 701	7 647	Province de l'Alberta	4,15	1 ^{er} juin 2033	74	77	74
Gouvernement du Canada	1,50	1 ^{er} juin 2023	2 750	2 743	2 733	Province de l'Alberta	3,45	1 ^{er} déc. 2043	205	187	215
Gouvernement du Canada	2,00	1 ^{er} sept. 2023	3 600	3 570	3 537	Province de l'Alberta	3,30	1 ^{er} déc. 2046	175	155	188
Gouvernement du Canada	2,25	1 ^{er} mars 2024	435	428	427	Province de l'Alberta	3,05	1 ^{er} déc. 2048	231	195	230
Gouvernement du Canada	1,50	1 ^{er} sept. 2024	1 264	1 224	1 217	Province de l'Alberta	3,10	1 ^{er} juin 2050	149	127	158
Gouvernement du Canada	0,75	1 ^{er} oct. 2024	1 250	1 196	1 187	Province de l'Alberta	2,95	1 ^{er} juin 2052	168	138	171
Gouvernement du Canada	0,50	1 ^{er} sept. 2025	1 953	1 820	1 818	Province de la Colombie-Britannique	2,85	18 juin 2025	2 042	2 001	2 189
Gouvernement du Canada	0,25	1 ^{er} mars 2026	1 300	1 191	1 189	Province de la Colombie-Britannique	2,30	18 juin 2026	1 100	1 058	1 130
Gouvernement du Canada	1,50	1 ^{er} juin 2026	807	767	760	Province de la Colombie-Britannique	2,55	18 juin 2027	1 272	1 230	1 230
Gouvernement du Canada	1,00	1 ^{er} sept. 2026	414	386	389	Province de la Colombie-Britannique	2,95	18 déc. 2028	107	105	104
Gouvernement du Canada	1,25	1 ^{er} mars 2027	968	903	906	Province de la Colombie-Britannique	5,70	18 juin 2029	175	197	230
Gouvernement du Canada	1,00	1 ^{er} juin 2027	940	869	853	Province de la Colombie-Britannique	2,20	18 juin 2030	181	167	186
Gouvernement du Canada	8,00	1 ^{er} juin 2027	1 500	1 786	2 024	Province de la Colombie-Britannique	3,20	18 juin 2032	124	121	120
Gouvernement du Canada	2,25	1 ^{er} juin 2029	2 000	1 939	2 143	Province de la Colombie-Britannique	4,70	18 juin 2037	50	54	63
Gouvernement du Canada	1,25	1 ^{er} juin 2030	2 500	2 250	2 457	Province de la Colombie-Britannique	4,30	18 juin 2042	100	104	120
Gouvernement du Canada	7,21	1 ^{er} nov. 2030	60	38	43	Province de la Colombie-Britannique	3,20	18 juin 2044	100	88	102
Gouvernement du Canada	0,50	1 ^{er} déc. 2030	6 600	5 560	6 011	Province de la Colombie-Britannique	2,80	18 juin 2048	175	142	153
Gouvernement du Canada	1,50	1 ^{er} juin 2031	2 430	2 198	2 488	Province de la Colombie-Britannique	2,95	18 juin 2050	245	204	251
Gouvernement du Canada	1,50	1 ^{er} déc. 2031	2 000	1 799	1 926	Province de la Colombie-Britannique	2,75	18 juin 2052	305	243	265
Gouvernement du Canada	2,00	1 ^{er} juin 2032	850	793	789	Province du Manitoba	2,45	2 juin 2025	2 700	2 624	2 874
Gouvernement du Canada	2,50	1 ^{er} déc. 2032	1 099	1 067	1 037	Province du Manitoba	2,55	2 juin 2026	1 400	1 357	1 471
Gouvernement du Canada	2,75	1 ^{er} juin 2033	107	106	105	Province du Manitoba	2,60	2 juin 2027	500	484	489
Gouvernement du Canada	1,75	1 ^{er} déc. 2053	555	423	414	Province du Manitoba	2,75	2 juin 2029	110	106	114
Autorité aéroportuaire du Grand Toronto	7,10	4 juin 2031	281	334	407	Province du Manitoba	2,05	2 juin 2030	55	50	57
Autorité aéroportuaire du Grand Toronto	6,98	15 oct. 2032	65	78	96	Province du Manitoba	2,05	2 juin 2031	53	47	53
Autorité aéroportuaire du Grand Toronto	6,47	2 févr. 2034	176	207	253	Province du Manitoba	3,90	2 déc. 2032	27	28	27
Autorité aéroportuaire du Grand Toronto	4,53	2 déc. 2041	437	439	570	Province du Manitoba	5,70	5 mars 2037	100	118	139
						Province du Manitoba	4,10	5 mars 2041	100	100	120
						Province du Manitoba	4,05	5 sept. 2045	100	99	119
						Province du Manitoba	3,20	5 mars 2050	86	74	88

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.

Tableau complémentaire I – Inventaire du portefeuille

(suite)

Au 30 avril 2023

(en milliers de dollars canadiens)

Titre	Taux d'intérêt (%)	Date d'échéance	Valeur nominale(\$)	Juste valeur(\$)	Coût moyen(\$)	Titre	Taux d'intérêt (%)	Date d'échéance	Valeur nominale(\$)	Juste valeur(\$)	Coût moyen(\$)
Obligations (suite)						Obligations (suite)					
Provinciales – 20,6 % (suite)						Provinciales – 20,6 % (suite)					
Province du Manitoba	2,05	5 sept. 2052	129	85	107	Province de l'Ontario	2,60	2 juin 2025	8 400	8 192	8 976
Province du Manitoba	3,80	5 sept. 2053	47	45	46	Province de l'Ontario	1,75	8 sept. 2025	4 517	4 310	4 622
Province du Nouveau-Brunswick	3,65	3 juin 2024	300	298	301	Province de l'Ontario	2,40	2 juin 2026	1 800	1 737	1 850
Province du Nouveau-Brunswick	1,80	14 août 2025	797	762	818	Province de l'Ontario	1,35	8 sept. 2026	2 433	2 267	2 248
Province du Nouveau-Brunswick	2,60	14 août 2026	531	515	553	Province de l'Ontario	2,60	2 juin 2027	9 354	9 062	9 119
Province du Nouveau-Brunswick	2,35	14 août 2027	500	478	475	Province de l'Ontario	1,05	8 sept. 2027	2 870	2 599	2 561
Province du Nouveau-Brunswick	3,10	14 août 2028	20	20	21	Province de l'Ontario	3,60	8 mars 2028	2 977	3 006	2 948
Province du Nouveau-Brunswick	2,55	14 août 2031	48	45	46	Province de l'Ontario	6,50	8 mars 2029	100	116	133
Province du Nouveau-Brunswick	5,50	27 janv. 2034	200	231	234	Province de l'Ontario	2,70	2 juin 2029	500	481	477
Province du Nouveau-Brunswick	4,80	3 juin 2041	225	245	275	Province de l'Ontario	2,05	2 juin 2030	754	688	786
Province du Nouveau-Brunswick	3,10	14 août 2048	68	57	70	Province de l'Ontario	1,35	2 déc. 2030	227	195	217
Province du Nouveau-Brunswick	3,05	14 août 2050	31	26	33	Province de l'Ontario	2,15	2 juin 2031	500	452	500
Province du Nouveau-Brunswick	2,90	14 août 2052	22	18	22	Province de l'Ontario	2,25	2 déc. 2031	335	303	329
Province de Terre-Neuve-et-Labrador	2,30	2 juin 2025	700	678	734	Province de l'Ontario	3,75	2 juin 2032	255	259	260
Province de Terre-Neuve-et-Labrador	3,00	2 juin 2026	700	686	742	Province de l'Ontario	5,60	2 juin 2035	500	587	648
Province de Terre-Neuve-et-Labrador	1,25	2 juin 2027	625	571	566	Province de l'Ontario	4,70	2 juin 2037	375	407	462
Province de Terre-Neuve-et-Labrador	2,85	2 juin 2028	33	32	32	Province de l'Ontario	4,60	2 juin 2039	300	323	340
Province de Terre-Neuve-et-Labrador	2,85	2 juin 2029	51	49	52	Province de l'Ontario	4,65	2 juin 2041	225	244	262
Province de Terre-Neuve-et-Labrador	1,75	2 juin 2030	59	52	58	Province de l'Ontario	3,50	2 juin 2043	325	302	317
Province de Terre-Neuve-et-Labrador	2,05	2 juin 2031	83	73	80	Province de l'Ontario	3,45	2 juin 2045	475	436	501
Province de Terre-Neuve-et-Labrador	3,70	17 oct. 2048	20	18	21	Province de l'Ontario	2,90	2 déc. 2046	525	437	504
Province de Terre-Neuve-et-Labrador	2,65	17 oct. 2050	212	155	202	Province de l'Ontario	2,80	2 juin 2048	425	346	410
Province de Terre-Neuve-et-Labrador	3,15	2 déc. 2052	56	45	50	Province de l'Ontario	2,90	2 juin 2049	395	326	376
Province de la Nouvelle-Écosse	2,15	1 ^{er} juin 2025	200	193	193	Province de l'Ontario	1,90	2 déc. 2051	359	235	277
Province de la Nouvelle-Écosse	2,10	1 ^{er} juin 2027	500	475	518	Province de l'Ontario	2,55	2 déc. 2052	371	283	314
Province de la Nouvelle-Écosse	1,10	1 ^{er} juin 2028	25	22	25	Province de l'Ontario	3,75	2 déc. 2053	508	495	470
Province de la Nouvelle-Écosse	2,00	1 ^{er} sept. 2030	88	80	89	Province de l'Île-du-Prince-Édouard	1,20	11 févr. 2028	8	7	8
Province de la Nouvelle-Écosse	2,40	1 ^{er} déc. 2031	50	46	48	Province de l'Île-du-Prince-Édouard	1,85	27 juill. 2031	19	17	18
Province de la Nouvelle-Écosse	3,15	1 ^{er} déc. 2051	292	249	328	Province de l'Île-du-Prince-Édouard	2,65	1 ^{er} déc. 2051	7	5	7
Province de l'Ontario	3,50	2 juin 2024	6 730	6 677	7 218	Province de l'Île-du-Prince-Édouard	3,60	17 janv. 2053	25	23	24
Province de l'Ontario	2,30	8 sept. 2024	1 779	1 736	1 780	Province de Québec	3,75	1 ^{er} sept. 2024	2 995	2 980	3 242
Province de l'Ontario	2,65	5 févr. 2025	2 760	2 699	2 887	Province de Québec	2,75	1 ^{er} sept. 2025	4 350	4 251	4 560
						Province de Québec	8,50	1 ^{er} avr. 2026	1 675	1 898	2 097
						Province de Québec	2,50	1 ^{er} sept. 2026	4 825	4 674	4 974
						Province de Québec	2,75	1 ^{er} sept. 2027	3 875	3 777	3 751
						Province de Québec	2,75	1 ^{er} sept. 2028	663	643	641
						Province de Québec	2,30	1 ^{er} sept. 2029	297	279	302
						Province de Québec	1,90	1 ^{er} sept. 2030	176	158	162
						Province de Québec	1,50	1 ^{er} sept. 2031	330	282	311
						Province de Québec	3,25	1 ^{er} sept. 2032	484	472	459
						Province de Québec	5,00	1 ^{er} déc. 2038	325	365	369
						Province de Québec	5,00	1 ^{er} déc. 2041	350	396	476
						Province de Québec	4,25	1 ^{er} déc. 2043	125	129	149
						Province de Québec	3,50	1 ^{er} déc. 2045	415	384	426
						Province de Québec	3,50	1 ^{er} déc. 2048	524	484	535
						Province de Québec	3,10	1 ^{er} déc. 2051	408	350	424
						Province de Québec	2,85	1 ^{er} déc. 2053	413	336	351
						Province de la Saskatchewan	3,20	3 juin 2024	575	569	613
						Province de la Saskatchewan	0,80	2 sept. 2025	767	716	761
						Province de la Saskatchewan	2,55	2 juin 2026	918	890	958
						Province de la Saskatchewan	2,65	2 juin 2027	600	582	580
						Province de la Saskatchewan	3,05	2 déc. 2028	63	62	64

Tableau complémentaire I – Inventaire du portefeuille

(suite)

Au 30 avril 2023

(en milliers de dollars canadiens)

Titre	Taux d'intérêt (%)	Date d'échéance	Valeur nominale(\$)	Juste valeur(\$)	Coût moyen(\$)	Titre	Taux d'intérêt (%)	Date d'échéance	Valeur nominale(\$)	Juste valeur(\$)	Coût moyen(\$)
Obligations (suite)						Obligations (suite)					
Provinciales – 20,6 % (suite)						De sociétés – 28,3 % (suite)					
Province de la Saskatchewan	2,20	2 juin 2030	57	53	59	Bell Canada	4,75	29 sept. 2044	213	201	272
Province de la Saskatchewan	2,15	2 juin 2031	73	66	72	Bell Canada	4,35	18 déc. 2045	356	317	331
Province de la Saskatchewan	5,80	5 sept. 2033	50	59	66	Bell Canada	4,45	27 févr. 2047	125	113	151
Province de la Saskatchewan	2,75	2 déc. 2046	150	120	139	Bell Canada	3,50	30 sept. 2050	676	515	682
Province de la Saskatchewan	3,30	2 juin 2048	25	22	25	BMW Canada Inc.	4,76	10 févr. 2025	110	110	110
Province de la Saskatchewan	2,80	2 déc. 2052	167	133	151	Brookfield Renewable Partners LP	4,25	15 janv. 2029	414	406	481
Province de la Saskatchewan	2,95	2 juin 2058	23	19	22	Brookfield Renewable Partners LP	5,29	28 oct. 2033	265	271	265
				101 145	107 294	Brookfield Renewable Partners LP	3,33	13 août 2050	117	85	116
De sociétés – 28,3 %						Caisse centrale Desjardins	2,42	4 oct. 2024	2 816	2 720	2 932
407 International Inc.	6,47	27 juill. 2029	500	561	652	Caisse centrale Desjardins	5,20	1 ^{er} oct. 2025	406	411	406
407 International Inc.	3,65	8 sept. 2044	300	262	350	Caisse centrale Desjardins	5,04	23 août 2032	523	520	523
407 International Inc.	3,72	11 mai 2048	226	198	263	Banque Canadienne Impériale de Commerce	3,29	15 janv. 2024	1 500	1 482	1 597
Access Justice Durham Ltd.	5,02	31 août 2039	156	161	196	Banque Canadienne Impériale de Commerce	2,35	28 août 2024	500	483	520
Allied Properties REIT	3,11	8 avril 2027	192	174	193	Banque Canadienne Impériale de Commerce	2,75	7 mars 2025	250	241	239
Allied Properties REIT	3,13	15 mai 2028	354	312	334	Banque Canadienne Impériale de Commerce	4,33	15 mai 2025	218	216	218
Allied Properties REIT	3,12	21 févr. 2030	259	218	259	Banque Canadienne Impériale de Commerce	1,10	19 janv. 2026	1 800	1 641	1 762
AltaGas Ltd.	2,16	10 juin 2025	270	255	271	Banque Canadienne Impériale de Commerce	1,70	15 juill. 2026	2 650	2 427	2 649
AltaGas Ltd.	2,48	30 nov. 2030	704	598	644	Banque Canadienne Impériale de Commerce	2,25	7 janv. 2027	412	380	411
AltaGas Ltd.	4,50	15 août 2044	301	260	271	Banque Canadienne Impériale de Commerce	4,95	29 juin 2027	413	419	412
AltaGas Ltd.	4,99	4 oct. 2047	222	205	276	Banque Canadienne Impériale de Commerce	5,05	7 oct. 2027	463	472	462
AltaLink, LP	3,67	6 nov. 2023	400	397	396	Banque Canadienne Impériale de Commerce	2,95	19 juin 2029	272	264	275
AltaLink, LP	5,38	26 mars 2040	740	817	1 012	Banque Canadienne Impériale de Commerce	2,01	21 juill. 2030	721	674	692
Bank of America	1,98	15 sept. 2027	251	229	238	Banque Canadienne Impériale de Commerce	4,20	7 avril 2032	155	150	155
Bank of America	3,62	16 mars 2028	1 172	1 122	1 141	Banque Canadienne Impériale de Commerce	5,33	20 janv. 2033	296	298	296
Banque de Montréal	2,70	11 sept. 2024	3 500	3 409	3 701	Banque Canadienne Impériale de Commerce	7,15	28 juill. 2082	188	186	187
Banque de Montréal	2,37	3 févr. 2025	208	200	204	Compagnie de chemin de fer Canadien Pacifique	3,05	9 mars 2050	188	140	185
Banque de Montréal	1,55	28 mai 2026	1 179	1 080	1 143	Canadian Tire Corp Ltd.	3,17	6 juill. 2023	1 300	1 295	1 295
Banque de Montréal	3,65	1 ^{er} avr. 2027	762	739	743	Canadian Utilities Limited	9,40	1 ^{er} mai 2023	1 000	1 001	1 003
Banque de Montréal	4,31	1 ^{er} juin 2027	1 276	1 267	1 263	Canadian Western Bank	1,93	16 avril 2026	420	383	420
Banque de Montréal	2,88	17 sept. 2029	2 016	1 949	2 038	Cenovus Energy Inc.	3,50	7 févr. 2028	258	247	252
Banque de Montréal	2,08	17 juin 2030	800	750	771	Central 1 Credit Union	1,32	29 janv. 2026	284	256	283
Banque de Montréal	6,53	27 oct. 2032	253	267	253	Centre Hospitalier de l'Université de Montréal	6,72	30 sept. 2049	773	879	989
Banque de Montréal	7,33	26 nov. 2082	227	227	227	Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix	3,56	9 sept. 2024	255	250	258
La Banque de Nouvelle-Écosse	2,29	28 juin 2024	1 500	1 459	1 565	Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix	3,53	11 juin 2029	220	204	227
La Banque de Nouvelle-Écosse	2,49	23 sept. 2024	2 500	2 419	2 614						
La Banque de Nouvelle-Écosse	2,16	3 févr. 2025	300	287	283						
La Banque de Nouvelle-Écosse	1,85	2 nov. 2026	501	459	501						
La Banque de Nouvelle-Écosse	2,95	8 mars 2027	850	804	833						
La Banque de Nouvelle-Écosse	2,84	3 juill. 2029	3 040	2 949	3 085						
La Banque de Nouvelle-Écosse	3,93	3 mai 2032	217	207	217						
La Banque de Nouvelle-Écosse	5,65	31 déc. 2056	37	38	45						
La Banque de Nouvelle-Écosse	7,02	27 juill. 2082	246	242	246						
Bell Canada	4,70	11 sept. 2023	1 000	998	998						
Bell Canada	2,50	14 mai 2030	342	301	341						
Bell Canada	3,00	17 mars 2031	300	268	266						
Bell Canada	5,85	10 nov. 2032	665	720	676						
Bell Canada	6,10	16 mars 2035	100	109	137						

Tableau complémentaire I – Inventaire du portefeuille

(suite)

Au 30 avril 2023

(en milliers de dollars canadiens)

Titre	Taux d'intérêt (%)	Date d'échéance	Valeur nominale(\$)	Juste valeur(\$)	Coût moyen(\$)	Titre	Taux d'intérêt (%)	Date d'échéance	Valeur nominale(\$)	Juste valeur(\$)	Coût moyen(\$)
Obligations (suite)						Obligations (suite)					
De sociétés – 28,3 % (suite)						De sociétés – 28,3 % (suite)					
Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix	2,98	4 mars 2030	881	781	855	Financière General Motors du Canada Ltée	3,25	7 nov. 2023	155	153	156
Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix	6,00	24 juin 2032	492	522	492	Financière General Motors du Canada Ltée	1,70	9 juill. 2025	132	122	132
Classic RMBS Trust	1,53	15 sept. 2026	231	79	84	Financière General Motors du Canada Ltée	5,20	9 févr. 2028	302	302	302
Classic RMBS Trust	1,43	15 nov. 2051	281	48	50	Gibson Energy Inc.	2,45	14 juill. 2025	50	47	50
Clover LP	4,22	31 mars 2034	87	84	95	Gibson Energy Inc.	2,85	14 juill. 2027	60	56	60
Clover LP	4,22	30 juin 2034	56	55	61	Gibson Energy Inc.	3,60	17 sept. 2029	248	231	267
Coast Capital Savings Credit Union	5,25	29 oct. 2030	77	75	85	Glacier Credit Card Trust	1,39	22 sept. 2025	385	356	384
Concentra Banque	1,46	17 mai 2024	163	156	163	Goldman Sachs Group, Inc.	2,01	28 févr. 2029	814	716	812
Connect 6ix GP	6,11	30 nov. 2046	251	260	251	Granite REIT Holdings Limited Partnership	3,06	4 juin 2027	213	198	215
Connect 6ix GP	6,21	30 nov. 2060	180	188	180	Granite REIT Holdings Limited Partnership	2,38	18 déc. 2030	169	140	168
Services financiers Co-operators	3,33	13 mai 2030	304	264	310	Great-West Lifeco Inc.	3,34	28 févr. 2028	500	478	478
Crombie Real Estate Investment Trust	2,69	31 mars 2028	571	509	582	Great-West Lifeco Inc.	6,67	21 mars 2033	504	582	700
Crombie Real Estate Investment Trust	5,24	28 sept. 2029	235	235	235	Great-West Lifeco Inc.	6,00	16 nov. 2039	172	194	238
CT Real Estate Investment Trust	3,03	5 févr. 2029	211	189	211	H&R REIT	3,37	30 janv. 2024	52	51	53
CT Real Estate Investment Trust	2,37	6 janv. 2031	346	282	343	H&R REIT	2,63	19 févr. 2027	162	146	162
CU Inc.	4,54	24 oct. 2041	218	217	269	HCN Canadian Holdings LP	2,95	15 janv. 2027	570	526	582
CU Inc.	4,72	9 sept. 2043	737	750	943	Banque HomeEquity	1,74	15 déc. 2025	179	163	179
CU Inc.	3,76	19 nov. 2046	575	509	463	Hospital Infrastructure Partner Inc.	5,44	31 janv. 2045	197	208	229
CU Inc.	2,96	7 sept. 2049	216	164	219	Hydro One Inc.	2,23	17 sept. 2031	1 000	871	859
Daimler Canada Finance Inc.	2,97	13 mars 2024	500	491	528	Hydro One Inc.	6,93	1 ^{er} juin 2032	744	885	1 119
Dollarama Inc.	3,55	6 nov. 2023	500	496	493	Hydro One Inc.	6,59	22 avril 2043	133	169	208
Société en commandite Sommet Industriel Dream	2,15	17 sept. 2025	49	46	49	Hydro One Inc.	3,91	23 févr. 2046	505	463	473
Eagle Credit Card Trust	1,27	17 juill. 2025	83	77	83	Hydro One Inc.	3,64	5 avril 2050	632	551	601
Enbridge Gas Inc.	4,15	17 août 2032	85	84	80	Hydro-Québec	2,00	1 ^{er} sept. 2028	108	101	105
Enbridge Inc.	2,44	2 juin 2025	64	61	64	Hydro-Québec	4,39	26 sept. 2041	250	246	251
Enbridge Inc.	2,99	3 oct. 2029	299	273	300	Hydro-Québec	5,00	15 févr. 2045	100	114	139
Enbridge Inc.	3,10	21 sept. 2033	840	716	771	Hydro-Québec	2,10	15 févr. 2060	206	134	176
Enbridge Inc.	5,75	2 sept. 2039	255	262	320	Hydro-Québec	4,00	15 févr. 2063	84	85	81
Enbridge Inc.	4,57	11 mars 2044	686	611	793	Hyundai Capital Canada, Inc.	2,01	12 mai 2026	145	133	145
Enbridge Inc.	6,63	12 avril 2078	1 046	1 033	1 106	IA Groupe Financier	2,40	21 févr. 2030	236	224	237
Enbridge Pipelines Inc.	6,35	17 nov. 2023	1 000	1 005	1 007	IA Groupe Financier	6,61	30 juin 2082	87	84	87
Enbridge Pipelines Inc.	8,20	15 févr. 2024	750	766	774	Intact Corporation financière	2,85	7 juin 2027	316	298	319
Enbridge Pipelines Inc.	4,55	17 août 2043	689	619	787	Intact Corporation financière	7,34	30 juin 2083	173	173	173
Enmax Corporation	3,88	18 oct. 2029	314	297	350	Inter Pipeline Ltd.	5,76	17 févr. 2028	282	290	282
Epcor Utilities Inc.	3,95	26 nov. 2048	307	280	380	Inter Pipeline Ltd.	3,98	25 nov. 2031	967	879	952
Fédération des caisses Desjardins du Québec	4,41	19 mai 2027	529	527	529	Inter Pipeline Ltd.	5,85	18 mai 2032	385	397	385
Fédération des caisses Desjardins du Québec	1,99	28 mai 2031	1 552	1 407	1 421	Inter Pipeline Ltd.	5,09	27 nov. 2051	328	290	296
First Nations ETF LP	4,14	31 déc. 2041	106	98	114	Groupe Investors Inc.	7,45	9 mai 2031	100	117	133
Ford Credit Canada Limited	1,15	15 juin 2024	284	274	284	Groupe Investors Inc.	7,00	31 déc. 2032	78	91	110
Foresters Life Insurance Company	2,89	15 oct. 2035	272	228	271	Groupe Investors Inc.	7,11	7 mars 2033	79	92	109
FortisAlberta Inc.	5,37	30 oct. 2039	926	1 003	1 241	John Deere Credit Inc.	2,40	17 sept. 2024	1 000	969	1 046
FortisAlberta Inc.	2,63	8 juin 2051	156	109	156	JPMorgan Chase & Co.	1,90	5 mars 2028	743	671	713
FortisBC Energy Inc.	5,90	26 févr. 2035	184	206	255	Banque Laurentienne du Canada	1,15	3 juin 2024	263	251	263
						Banque Laurentienne du Canada	1,95	17 mars 2025	314	295	314
						Banque Laurentienne du Canada	4,60	2 sept. 2025	350	344	350
						Liberty Utilities Canada LP	3,32	14 févr. 2050	951	721	938
						Les Compagnies Loblaw Limitée	4,49	11 déc. 2028	387	390	457

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.

Tableau complémentaire I – Inventaire du portefeuille

(suite)

Au 30 avril 2023

(en milliers de dollars canadiens)

Titre	Taux d'intérêt (%)	Date d'échéance	Valeur nominale(\$)	Juste valeur(\$)	Coût moyen(\$)	Titre	Taux d'intérêt (%)	Date d'échéance	Valeur nominale(\$)	Juste valeur(\$)	Coût moyen(\$)
Obligations (suite)						Obligations (suite)					
De sociétés – 28,3 % (suite)						De sociétés – 28,3 % (suite)					
Les Compagnies Loblaw Limitée	2,28	7 mai 2030	200	175	172	Reliance LP	2,67	1 ^{er} août 2028	375	335	356
Les Compagnies Loblaw Limitée	6,54	17 févr. 2033	252	281	348	Fonds de placement immobilier RioCan	3,29	12 févr. 2024	35	34	36
Les Compagnies Loblaw Limitée	6,15	29 janv. 2035	295	321	406	Fonds de placement immobilier RioCan	5,61	6 oct. 2027	229	231	229
Les Compagnies Loblaw Limitée	5,90	18 janv. 2036	240	256	319	Fonds de placement immobilier RioCan	2,83	8 nov. 2028	236	207	236
Les Compagnies Loblaw Limitée	5,34	13 sept. 2052	270	285	270	Rogers Communications Inc.	3,80	2 nov. 2023	500	496	492
Manitoba Telecom Services Inc.	4,00	27 mai 2024	750	742	737	Rogers Communications Inc.	3,65	31 mars 2027	513	493	552
Banque Manuvie du Canada	2,86	16 févr. 2027	351	330	351	Rogers Communications Inc.	3,30	10 déc. 2029	327	300	333
Banque Manuvie du Canada	7,12	19 juin 2082	337	331	336	Rogers Communications Inc.	2,90	9 déc. 2030	100	87	100
Société Financière Manuvie	2,24	12 mai 2030	264	250	265	Rogers Communications Inc.	4,25	15 avril 2032	689	651	671
Société Financière Manuvie	5,41	10 mars 2033	541	550	541	Rogers Communications Inc.	6,68	4 nov. 2039	34	38	50
Société Financière Manuvie	2,82	13 mai 2035	779	682	756	Rogers Communications Inc.	6,75	9 nov. 2039	265	297	348
Société Financière Manuvie	5,06	15 déc. 2041	499	483	613	Rogers Communications Inc.	6,11	25 août 2040	442	467	558
MCAP Commercial LP	3,74	25 août 2025	88	83	88	Rogers Communications Inc.	6,56	22 mars 2041	438	485	571
MCAP Commercial LP	3,38	26 nov. 2027	204	183	204	Rogers Communications Inc.	5,25	15 avril 2052	202	193	191
Metro Inc.	4,27	4 déc. 2047	456	411	550	Banque Royale du Canada	2,35	2 juill. 2024	1 500	1 456	1 562
Morgan Stanley	1,78	4 août 2027	514	467	514	Banque Royale du Canada	2,61	1 ^{er} nov. 2024	2 500	2 419	2 624
National Australia Bank	3,52	12 juin 2030	330	313	332	Banque Royale du Canada	1,94	1 ^{er} mai 2025	2 434	2 308	2 327
Banque Nationale du Canada	2,98	4 mars 2024	1 000	982	1 059	Banque Royale du Canada	5,24	2 nov. 2026	400	409	400
Banque Nationale du Canada	2,58	3 févr. 2025	88	85	86	Banque Royale du Canada	2,33	28 janv. 2027	678	628	687
Banque Nationale du Canada	5,30	3 nov. 2025	337	342	337	Banque Royale du Canada	4,61	26 juill. 2027	600	603	597
Banque Nationale du Canada	1,57	18 août 2026	553	515	553	Banque Royale du Canada	1,83	31 juill. 2028	650	573	650
Banque Nationale du Canada	5,43	16 août 2032	856	863	859	Banque Royale du Canada	2,74	25 juill. 2029	2 063	1 996	2 071
North West Redwater Partnership	2,80	1 ^{er} juin 2027	212	200	222	Banque Royale du Canada	2,88	23 déc. 2029	1 220	1 172	1 248
North West Redwater Partnership	4,25	1 ^{er} juin 2029	1 020	1 018	1 135	Banque Royale du Canada	2,09	30 juin 2030	336	315	337
North West Redwater Partnership	4,15	1 ^{er} juin 2033	179	172	201	Banque Royale du Canada	2,94	3 mai 2032	266	245	266
North West Redwater Partnership	3,70	23 févr. 2043	215	183	221	Sienna Senior Living Inc.	2,82	31 mars 2027	111	100	111
North West Redwater Partnership	4,05	22 juill. 2044	192	171	216	SmartCentres Real Estate Investment Trust	1,74	16 déc. 2025	308	281	307
North West Redwater Partnership	3,75	1 ^{er} juin 2051	250	208	249	SmartCentres Real Estate Investment Trust	3,19	11 juin 2027	568	525	591
Nova Scotia Power Inc.	4,95	15 nov. 2032	254	259	254	SmartCentres Real Estate Investment Trust	3,53	20 déc. 2029	288	257	304
Nova Scotia Power Inc.	5,61	15 juin 2040	45	48	66	SNC-Lavalin Innisfree McGill Finance Inc.	6,63	30 juin 2044	578	671	779
Pembina Pipeline Corporation	2,56	1 ^{er} juin 2023	2 480	2 475	2 473	La Financière Sun Life inc.	2,58	10 mai 2032	472	433	486
Pembina Pipeline Corporation	3,71	11 août 2026	377	366	406	La Financière Sun Life inc.	2,80	21 nov. 2033	803	725	803
Pembina Pipeline Corporation	3,31	1 ^{er} févr. 2030	1 015	931	1 028	La Financière Sun Life inc.	4,78	10 août 2034	372	370	372
Pembina Pipeline Corporation	4,75	30 avril 2043	250	226	265	La Financière Sun Life inc.	2,06	1 ^{er} oct. 2035	382	314	379
Pembina Pipeline Corporation	4,81	25 mars 2044	67	61	73	La Financière Sun Life inc.	3,15	18 nov. 2036	200	174	171
Pembina Pipeline Corporation	4,74	21 janv. 2047	398	354	466	La Financière Sun Life inc.	5,40	29 mai 2042	150	151	190
Pembina Pipeline Corporation	4,67	28 mai 2050	576	505	514	Sysco Canada, Inc.	3,65	25 avril 2025	56	55	57
Plenary Health Hamilton LP	5,80	31 mai 2043	237	256	270	Telus Corporation	3,63	1 ^{er} mars 2028	323	311	343
Plenary Properties LTAP LP	6,29	31 janv. 2044	34	39	46	Telus Corporation	5,25	15 nov. 2032	686	708	665
Corporation Financière Power Real Estate Asset Liquidity Trust	2,38	12 déc. 2028	140	94	102	Telus Corporation	4,85	5 avril 2044	155	146	176
Real Estate Asset Liquidity Trust	2,87	12 févr. 2055	110	97	110	Telus Corporation	4,40	29 janv. 2046	470	413	563
Reliance LP	3,84	15 mars 2025	133	130	142	Telus Corporation	4,70	6 mars 2048	425	389	433
Reliance LP	2,68	1 ^{er} déc. 2027	129	117	130	Telus Corporation	3,95	16 févr. 2050	431	348	463
						La Banque Toronto-Dominion	1,94	13 mars 2025	3 913	3 725	3 725
						La Banque Toronto-Dominion	2,67	9 sept. 2025	1 000	956	940
						La Banque Toronto-Dominion	2,26	7 janv. 2027	403	373	403
						La Banque Toronto-Dominion	4,21	1 ^{er} juin 2027	537	531	537
						La Banque Toronto-Dominion	5,38	21 oct. 2027	709	734	709
						La Banque Toronto-Dominion	4,68	8 janv. 2029	1 165	1 180	1 165
						La Banque Toronto-Dominion	3,22	25 juill. 2029	1 218	1 186	1 203

Tableau complémentaire I – Inventaire du portefeuille

(suite)

Au 30 avril 2023

(en milliers de dollars canadiens)

Titre	Taux d'intérêt (%)	Date d'échéance	Valeur nominale(\$)	Juste valeur(\$)	Coût moyen(\$)	Titre	Nombre de titres	Juste valeur (\$)	Coût moyen (\$)
Obligations (suite)						Fonds négociés en bourse – 39,5 %			
De sociétés – 28,3 % (suite)									
La Banque Toronto-Dominion	4,86	4 mars 2031	50	50	55	FINB BMO S&P 500	293	18 072	16 423
La Banque Toronto-Dominion	3,06	26 janv. 2032	605	564	600	iShares Core MSCI Emerging Markets IMI Index ETF	651	16 280	18 016
La Banque Toronto-Dominion	7,28	31 oct. 2082	191	191	191	iShares Core S&P 500 Index ETF	862	28 261	27 285
Toyota Crédit Canada Inc.	2,64	27 mars 2024	500	490	525	iShares Core S&P U.S. ETF	1 644	68 560	48 454
Toyota Crédit Canada Inc.	2,31	23 oct. 2024	2 000	1 931	2 082	iShares Global Infrastructure Index ETF	263	9 231	7 563
TransCanada Pipelines Limited	3,80	5 avril 2027	502	488	535	iShares Global Real Estate Index ETF	314	8 573	9 406
TransCanada Pipelines Limited	3,39	15 mars 2028	190	180	204	iShares Core MSCI EAFE IMI Index ETF	1 230	42 460	37 971
TransCanada Pipelines Limited	3,00	18 sept. 2029	265	242	268	Vanguard FTSE Emerging Markets All Cap Index ETF	81	2 649	3 193
TransCanada Pipelines Limited	6,50	9 déc. 2030	130	139	167			194 086	168 311
TransCanada Pipelines Limited	5,33	12 mai 2032	230	236	230	Total des actions – 39,5 %		194 086	168 311
TransCanada Pipelines Limited	4,55	15 nov. 2041	1 581	1 415	1 742			488 751	482 731
TransCanada Pipelines Limited	4,34	15 oct. 2049	375	316	295	Trésorerie et équivalents de trésorerie – 0,6 %		2 901	2 901
TransCanada Pipelines Limited	5,92	12 mai 2052	48	51	48	Total de l'actif du portefeuille – 100,0 %		491 652	485 632
Union Gas Limited	3,79	10 juill. 2023	1 300	1 297	1 297	Représenté par :			
Union Gas Limited	5,20	23 juill. 2040	912	970	1 207	Trésorerie et équivalents de trésorerie		2 901	
Union Gas Limited	4,20	2 juin 2044	329	309	393	Placements, à la juste valeur		488 751	
Ventas Canada Finance Limited	3,30	1 ^{er} déc. 2031	342	294	341			491 652	
VW Credit Canada Inc.	2,85	26 sept. 2024	500	485	526				
Wells Fargo & Company	2,57	1 ^{er} mai 2026	496	473	499				
Wells Fargo & Company	2,98	19 mai 2026	2 842	2 693	2 926				
				139 156	150 138				
Total des placements à revenu fixe – 59,9 %				294 665	314 420				

Notes annexes

Semestres clos les 30 avril 2023 et 2022

(non audité, en milliers de dollars canadiens)

Note 1. Nature des activités

Le Régime d'épargne familial de la Fiducie canadienne de bourses d'études (le « Régime ») est un régime d'épargne-études autogéré qui a été établi le 1^{er} mars 1997. L'objectif du Régime est d'aider les parents et d'autres particuliers à épargner en prévision des études postsecondaires d'enfants. Le Régime est géré et distribué par Épargne C.S.T. inc. (« Épargne CST »), auparavant Consultants C.S.T. inc., une filiale entièrement détenue par la Fondation fiduciaire canadienne de bourses d'études (la « Fondation »). Les bureaux du Régime sont situés au 1600-2235 Sheppard Avenue East, Toronto (Ontario), Canada.

Le souscripteur effectue des paiements dans un compte que le fiduciaire du Régime conserve au nom d'un ou de plusieurs bénéficiaires. Des paiements de frais de souscription sont prélevés sur la cotisation initiale versée par le souscripteur. Le capital cumulé pendant la durée de la convention du régime d'épargne-études (la « convention ») est remboursé au souscripteur en totalité ou en partie en tout temps à la demande du souscripteur. Un bénéficiaire est réputé être un étudiant admissible à la réception d'une preuve de l'admission de cet étudiant à un programme d'études admissible suivi dans un établissement admissible. Les paiements d'aide aux études (« PAE ») versés à un bénéficiaire du Régime sont déterminés par le souscripteur et sont payés à même le revenu réalisé sur le capital du souscripteur.

Les bénéficiaires peuvent avoir droit à un certain nombre de subventions gouvernementales incluant le Programme de la Subvention canadienne pour l'épargne-études (la « SCEE »), le Bon d'études canadien (le « BEC »), l'incitatif québécois à l'épargne-études (l'« IQEE ») et la Subvention pour l'épargne-études et l'épargne-formation de la Colombie-Britannique (« BCTESG ») (collectivement, les « subventions gouvernementales »).

Le Régime reçoit les subventions gouvernementales, qui sont créditées directement aux conventions de souscripteurs, et il investit ces fonds conformément aux politiques de placement du Régime. Les subventions gouvernementales ainsi que le revenu de placement réalisé sur celles-ci sont versés aux étudiants admissibles.

Les conventions sont enregistrées auprès des autorités gouvernementales compétentes, dans la mesure où tous les renseignements requis ont été fournis et, après leur enregistrement, elles sont régies par les règlements sur les régimes enregistrés d'épargne-études en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). Selon la législation fiscale actuelle, le revenu crédité sur le capital d'un souscripteur ne constitue pas un revenu imposable pour celui-ci, sauf s'il est retiré à titre de paiement de revenu cumulé, sous réserve de certaines exigences d'admissibilité. Les dépôts ne sont pas déductibles aux fins de l'impôt sur le revenu et ne sont pas imposables lorsqu'ils sont remboursés au souscripteur. Les paiements versés à un bénéficiaire, y compris les PAE, les subventions gouvernementales et le revenu réalisé sur celles-ci, constituent un revenu imposable pour ce bénéficiaire dans l'année du versement.

Note 2. Principales méthodes comptables

a) Déclaration de conformité

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière.

Les présents états financiers ont été approuvés par le conseil d'administration de la Fondation le 14 juin 2023.

b) Base d'évaluation

Les présents états financiers ont été préparés selon la méthode du coût historique, à l'exception des instruments financiers classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net, qui sont évalués à la juste valeur.

c) Instruments financiers

Le Régime comptabilise ses actifs et ses passifs financiers lorsqu'il devient partie à un contrat. Les actifs et les passifs financiers, à l'exception de ceux qui sont classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net, sont évalués à la juste valeur majorée des coûts de transaction au moment de la comptabilisation initiale. Les actifs financiers et les passifs financiers classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net sont évalués à la juste valeur au moment de la comptabilisation initiale, et les coûts de transaction sont passés en charges à mesure qu'ils sont engagés. Les placements à la juste valeur ont été classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net.

L'évaluation au cours des périodes ultérieures sera déterminée en fonction du classement de l'instrument financier. Les actifs financiers et les passifs financiers du Régime sont classés comme suit :

Actif financier ou passif financier	Classement
Placements, à la juste valeur	À la juste valeur par le biais du résultat net ⁱ⁾
Trésorerie et équivalents de trésorerie	Au coût amorti ⁱⁱ⁾
Produits à recevoir et autres débiteurs	Au coût amorti ⁱⁱ⁾
Débiteurs pour les titres vendus	Au coût amorti ⁱⁱ⁾
Créditeurs et charges à payer	Au coût amorti ⁱⁱⁱ⁾
Créditeurs pour les titres achetés	Au coût amorti ⁱⁱⁱ⁾

ⁱ⁾ Les actifs financiers sont désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net lorsqu'ils sont acquis principalement à des fins de transaction. Les actifs financiers classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net sont évalués à la juste valeur, et les variations des profits et des pertes latents sont comptabilisées dans les états du résultat global.

ⁱⁱ⁾ Les actifs financiers classés au coût amorti sont des actifs financiers non dérivés qui sont détenus aux fins de perception de flux de trésorerie contractuels et qui ne sont pas cotés sur un marché actif. Après la comptabilisation initiale, ces actifs financiers sont comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

ⁱⁱⁱ⁾ Les passifs financiers classés au coût amorti rassemblent les passifs qui ne constituent pas des passifs dérivés et qui ne sont pas classés à la juste valeur par le biais du résultat net. Après la comptabilisation initiale, les passifs financiers sont comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Notes annexes (suite)

Semestres clos les 30 avril 2023 et 2022

(non audité, en milliers de dollars canadiens)

Note 2. Principales méthodes comptables (suite)

c) Instruments financiers (suite)

La méthode du taux d'intérêt effectif est une méthode de calcul du coût amorti d'un instrument financier et d'affectation des intérêts au cours de la période visée. Le taux d'intérêt effectif correspond au taux qui actualise les flux de trésorerie futurs estimatifs (y compris tous les coûts de transaction et autres surcotes ou décotes) sur la durée de vie prévue de l'instrument financier de manière à obtenir la valeur comptable nette à la comptabilisation initiale.

La dépréciation repose sur les pertes de crédit attendues pour les titres de placement, qui sont déterminées selon les divers résultats possibles en prenant en compte toutes les informations raisonnables et justifiables disponibles, dont les notations de crédit internes et externes, l'historique de pertes enregistrées et les attentes à l'égard des flux de trésorerie futurs.

d) Évaluation des placements

Les placements à la juste valeur incluent les types de titres suivants : les obligations, les titres du marché monétaire, les actions, les fonds négociés en bourse (les « FNB ») et les fonds communs.

La juste valeur des titres à revenu fixe qui ne sont pas négociés sur le marché est évaluée soit à l'aide du cours acheteur moyen de plusieurs courtiers, soit au moyen de la valeur actualisée des flux de trésorerie contractuels aux taux courants du marché. Les intérêts courus à la date de clôture sont inclus au poste Produits à recevoir et autres débiteurs des états de la situation financière.

La juste valeur des titres négociés sur un marché actif est évaluée en fonction du cours acheteur à la date de clôture.

La note 9 fournit d'autres indications à propos des évaluations de la juste valeur.

e) Opérations de placement et constatation des produits

Les opérations de placement sont comptabilisées à la date de la transaction. Les intérêts correspondent aux intérêts au taux nominal reçus par le Régime et comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'engagement. Le Régime n'amortit pas les surcotes payées ou les décotes reçues à l'achat de titres à revenu fixe. Les dividendes et les distributions sont comptabilisés à la date ex-dividende et à la date ex-distribution, respectivement. Les profits (pertes) réalisés à la vente de placements et la variation des profits (pertes) latents sont calculés en se rapportant au coût moyen des placements connexes et sont constatés dans la période au cours de laquelle ces profits (pertes) surviennent.

f) Dépôts des souscripteurs et frais de souscription

Les dépôts des souscripteurs comprennent les montants reçus de ces derniers et ils excluent les montants futurs à recevoir en vertu des conventions en vigueur. Des frais de souscription sont

exigés et font partie de la cotisation initiale en vertu de chaque convention. Les frais de souscription perçus au cours de la période de présentation de l'information financière sont versés à Épargne CST.

g) Impôt sur le résultat

Le Régime est exonéré d'impôt sur le résultat en vertu de l'article 146.1 de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada).

h) Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie incluent les soldes déposés auprès de banques et les titres dont l'échéance se situe à 90 jours ou moins de la date de l'achat et incluent des dépôts à terme, des bons du Trésor et des acceptations bancaires.

i) Change

La monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation du Régime sont le dollar canadien.

Au cours d'une période donnée, les achats et les ventes de placements libellés en devises et les dividendes et produits d'intérêts libellés en devises sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur au moment des transactions. Les profits ou les pertes de change réalisés ou latents sur les placements sont inclus respectivement aux postes Profits (pertes) réalisés à la vente de placements et Variation des profits (pertes) latents des états du résultat global.

j) Estimations et jugements comptables critiques

Dans le cadre de la préparation des états financiers, la direction a recours à des estimations et à des jugements qui influent sur les montants comptabilisés et présentés dans les états financiers. Ces estimations et ces jugements ont une incidence directe sur l'évaluation des transactions et des soldes comptabilisés dans les états financiers. De par leur nature, ces estimations et ces jugements font l'objet d'une incertitude relative à la mesure, et les résultats réels pourraient être différents.

Note 3. Transactions entre parties liées

Les transactions entre parties liées sont évaluées à la valeur d'échange, qui correspond au montant dont ont convenu les parties.

a) Distribution et administration du Régime

La Fondation, qui parraine le Régime, a confié à Épargne CST, en qualité de courtier de régimes de bourses d'études et de gestionnaire de fonds d'investissement, la responsabilité de distribuer et d'administrer le Régime. Les conventions sont renouvelables annuellement le 1^{er} novembre.

Des frais d'administration annuels correspondant à 1 % du total du capital, des subventions gouvernementales et du revenu réalisé sur celles-ci sont versés à la Fondation.

Au cours du semestre clos le 30 avril 2023, un montant de 2 626 \$ a été comptabilisé à titre de frais d'administration et de frais de tenue de compte (2022 – 2 765 \$). Les frais d'administration et les frais de tenue de compte inclus dans les

Notes annexes (suite)

Semestres clos les 30 avril 2023 et 2022

(non audité, en milliers de dollars canadiens)

Note 3. Transactions entre parties liées (suite)

a) Distribution et administration du Régime (suite)

Créditeurs et charges à payer au 30 avril 2023 s'élevaient à 46 \$ (31 octobre 2022 – 163 \$).

Les frais de souscription versés par les souscripteurs à même leurs cotisations initiales sont versés à Épargne CST à titre de rémunération pour la vente et la distribution de régimes d'épargne.

Au cours du semestre clos le 30 avril 2023, un montant de 14 \$ a été versé à Épargne CST à même les frais de souscription perçus (2022 – 12 \$). Les montants connexes inclus dans les Créditeurs et charges à payer au 30 avril 2023 s'élevaient à néant (31 octobre 2022 – 1 \$).

b) Honoraires versés pour les services d'un comité d'examen indépendant

Le comité d'examen indépendant offre des services indépendants d'examen et de surveillance des conflits d'intérêts liés à la gestion des Régimes. Au cours du semestre clos le 30 avril 2023, le Régime a comptabilisé une charge de 6 \$ (2022 – 3 \$) pour les services du comité d'examen indépendant. Les honoraires du comité d'examen indépendant inclus dans les Créditeurs et charges à payer au 30 avril 2023 s'élevaient à 1 \$ (31 octobre 2022 – néant).

c) Honoraires versés pour superviser et diriger les gestionnaires de portefeuille

Le poste Frais de gestion de portefeuille des états du résultat global comprend un montant de 36 \$ (2022 – 30 \$) facturé par Épargne CST au titre des charges engagées pour la supervision et l'encadrement des gestionnaires de portefeuille. Les Créditeurs et charges à payer comprenaient un montant de 18 \$ à recevoir d'Épargne CST au 30 avril 2023 (31 octobre 2022 – 21 \$) relativement à ces charges.

Note 4. Avoirs investis

Les avoirs investis sont présentés dans le Tableau complémentaire I – Inventaire du portefeuille.

Le capital reçu au titre des subventions gouvernementales et le revenu réalisé sur celles-ci sont investis avec le capital des souscripteurs et le revenu réalisé sur celui-ci. Les avoirs investis sont présentés dans le Tableau complémentaire I – Inventaire du portefeuille.

Note 5. Gestion du risque lié au capital

Le capital du Régime est constitué des composants de l'actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires selon les états de la situation financière. Le Régime est dans l'obligation de rembourser les cotisations des souscripteurs à l'échéance des placements ou à la fin du régime, ainsi que de verser des PAE avec le revenu de placement, les subventions et le revenu tiré des subventions. Le Régime

investit les cotisations des souscripteurs et les subventions gouvernementales reçues dans des placements appropriés conformément aux objectifs de placement indiqués, tout en conservant des liquidités suffisantes pour honorer ses obligations à l'égard des souscripteurs.

Note 6. Risques liés aux instruments financiers

Dans le cours normal des activités, le Régime peut être exposé à une variété de risques découlant des instruments financiers. Les expositions du Régime à de tels risques sont concentrées dans ses avoirs investis et sont liées aux risques de marché (qui incluent le risque de taux d'intérêt et autre risque de prix), au risque de crédit, au risque de liquidité et au risque de change.

Le processus de gestion des risques du Régime inclut le suivi de la conformité conformément à la politique de placement du Régime. Le Régime gère les effets de ces risques financiers sur le rendement du portefeuille du Régime en engageant et en supervisant des gestionnaires de placement professionnels externes. Les gestionnaires de placement examinent régulièrement les positions du Régime et les événements survenus sur le marché, et gèrent le portefeuille de placement conformément à la politique et aux mandats de placement.

a) Risque de marché

i) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque d'une variation de la juste valeur ou des flux de trésorerie des placements du Régime dans des instruments financiers portant intérêt résultant des fluctuations des taux d'intérêt sur le marché. Il existe une relation inverse entre les variations des taux d'intérêt et les variations de la juste valeur des obligations. Ce risque est activement géré en utilisant la durée, l'analyse de la courbe des taux et la sélection de secteur et de crédit. Le risque lié aux variations des taux d'intérêt est réduit pour la trésorerie et les équivalents de trésorerie en raison de leur nature à court terme.

Les avoirs du Régime en titres de créance par échéance sont les suivants :

Titres de créance par date d'échéance	% du total du fonds de placement	
	30 avr. 2023	31 oct. 2022
Moins de 1 an	6 %	5 %
De 1 an à 3 ans	18 %	10 %
De 3 à 5 ans	14 %	18 %
Plus de 5 ans	22 %	29 %
Total des titres de créance	60 %	62 %

Notes annexes (suite)

Semestres clos les 30 avril 2023 et 2022

(non audité, en milliers de dollars canadiens)

Note 6. Risques liés aux instruments financiers (suite)

a) Risque de marché (suite)

i) Risque de taux d'intérêt (suite)

Au 30 avril 2023, si les taux d'intérêt en vigueur avaient augmenté de 1 %, la juste valeur du total du fonds de placement de 491 652 \$ (31 octobre 2022 – 457 726 \$), tel qu'il est indiqué dans le Tableau complémentaire I – Inventaire du portefeuille, aurait diminué d'environ 13 415 \$ (31 octobre 2022 – 11 546 \$). Si les taux d'intérêt en vigueur avaient diminué de 1 %, la juste valeur du total du fonds de placement aurait augmenté d'environ 11 767 \$ (31 octobre 2022 – 13 078 \$). Cette variation de 1 % présume un changement parallèle de la courbe des taux, alors que toutes les autres variables demeurent constantes. Dans la pratique, les résultats réels pourraient différer de façon significative.

ii) Autre risque de prix

L'autre risque de prix est le risque que la valeur d'un instrument financier fluctue à la suite des fluctuations des cours du marché autres que celles résultant du risque de taux d'intérêt. Les facteurs propres à un placement individuel, son émetteur ou d'autres facteurs ayant un effet sur tous les instruments négociés sur un marché ou sur un segment de marché ont une incidence sur ce risque. Les catégories d'actifs qui sont les plus touchées par ce risque sont les actions et les FNB du Régime, qui représentent 40 % (31 octobre 2022 – 38 %) du total du fonds de placement au 30 avril 2023.

Au 30 avril 2023, si les prix des actions et des indices sous-jacents avaient augmenté ou diminué de 1 % et que toutes les autres variables étaient restées constantes, la juste valeur du total du fonds de placement indiqué dans le Tableau complémentaire I – Inventaire du portefeuille aurait augmenté ou diminué d'approximativement 1 941 \$ (31 octobre 2022 – 1 755 \$). Dans la pratique, les résultats réels pourraient différer de façon significative.

b) Risque de crédit

Le risque de crédit se rapporte à la capacité de l'émetteur de titres de créance d'effectuer des paiements d'intérêt et de rembourser le capital. Le portefeuille du Régime comprend principalement des obligations émises ou garanties par les gouvernements fédéral et provinciaux et des instruments de créance de sociétés assortis d'une notation minimale approuvée établie par les Autorités canadiennes en valeurs mobilières. Le Régime a une concentration de placements dans des obligations émises et garanties par le gouvernement qui sont considérées comme des placements de haute qualité de crédit, ce qui atténue le risque de crédit.

L'exposition du Régime au risque de crédit est résumée ci-dessous :

Notation	30 avril 2023		31 octobre 2022	
	% du total du fonds de placement	Montant	% du total du fonds de placement	Montant
AAA	11 %	53 142 \$	8 %	34 370 \$
AA/AA(élevée)/AA(faible)	27 %	136 101	30 %	138 686
A/A(élevée)/A(faible)	13 %	63 446	14 %	64 052
BBB	8 %	38 199	7 %	31 612
R-1	0 %	—	0 %	65
Non noté à court terme	1 %	6 678	3 %	13 399
Total des titres de créance	60 %	297 566 \$	62 %	282 184 \$

DBRS Morningstar a été la source principale pour l'obtention de notations. Les sources secondaires utilisées incluent Standard & Poor's Financial Services LLC et Moody's Investors Service, Inc.

c) Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que le Régime ne soit pas en mesure de respecter ses obligations financières lorsqu'elles deviennent exigibles. L'exposition du Régime au risque de liquidité est concentrée dans les remboursements de capital aux souscripteurs et les PAE aux bénéficiaires. Le Régime investit principalement dans des titres qui sont négociés sur des marchés actifs et peuvent être facilement vendus. Le Régime conserve suffisamment de positions de trésorerie et d'équivalents de trésorerie pour répondre aux exigences de liquidité en utilisant des modèles de prévisions de trésorerie qui reflètent la répartition des dépôts des souscripteurs et du revenu cumulé. Tous les autres passifs financiers sont à court terme et sont payables dans un délai de un an.

d) Risque de change

Le risque de change est le risque que la valeur d'un instrument financier fluctue en raison de changements survenus dans les taux de change. Le Régime détient des FNB étrangers qui représentent 40 % (31 octobre 2022 – 38 %) du total du fonds de placement. La juste valeur du total du fonds de placement du Régime augmenterait ou diminuerait d'environ 1 905 \$ (31 octobre 2022 – 1 723 \$) à la suite d'une dépréciation ou d'une appréciation de 1 % du taux de change du dollar canadien. Dans la pratique, les résultats réels pourraient différer de façon significative.

Notes annexes (suite)

Semestres clos les 30 avril 2023 et 2022

(non audité, en milliers de dollars canadiens)

Note 7. Dépôts des souscripteurs

La variation des dépôts des souscripteurs pour les semestres clos les 30 avril est la suivante :

	2023	2022
Paievements des souscripteurs	5 725 \$	5 765 \$
Transferts de capital interrégimes	28 404	34 358
Remboursement du capital	(27 563)	(33 783)
Augmentation nette des dépôts des souscripteurs	6 566	6 340
Solde au début de la période	218 953	212 379
Solde à la fin de la période	225 519 \$	218 719 \$

Note 8. Remboursement des frais de souscription

Si la convention d'un souscripteur est transférée depuis le Régime Avantage CST, le souscripteur peut avoir droit à un remboursement partiel des frais de souscription payés au titre du Régime Avantage CST. Le pourcentage des frais de souscription à rembourser dépend de la période pendant laquelle la convention du souscripteur se rapportait au Régime Avantage CST et il se situe entre 0 % et 25 % du total des frais de souscription payés. Le remboursement des frais de souscription (les « droits au RFS ») est versé aux bénéficiaires admissibles dans une proportion correspondant au montant du retrait des PAE. Le montant total remboursé pour le semestre clos le 30 avril 2023 était de 1 407 \$ (31 octobre 2022 – 2 262 \$).

Les droits au RFS sont payés par le Régime Avantage CST lorsqu'ils sont engagés.

Note 9. Évaluation à la juste valeur et informations à fournir

Les justes valeurs estimatives utilisées aux fins de l'évaluation et des informations à fournir se rapprochent des montants qui seraient obtenus pour la vente d'un actif, ou payés pour le règlement d'un passif, dans le cadre d'une transaction normale entre des intervenants du marché.

Les valeurs comptables des autres instruments financiers, comme la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les produits à recevoir et autres débiteurs, les débiteurs pour les titres vendus, les subventions gouvernementales à recevoir, les créditeurs et charges à payer ainsi que les créditeurs pour les titres achetés, se rapprochent de leur juste valeur en raison de leur nature à court terme.

Le tableau suivant présente les niveaux de la hiérarchie des justes valeurs dans lesquels ont été classés les instruments financiers du Régime :

- i) Les instruments financiers classés au niveau 1 sont évalués en utilisant les cours du marché.
- ii) Les instruments financiers classés au niveau 2 sont évalués en utilisant des données d'entrée directement ou indirectement observables.
- iii) Les instruments financiers classés au niveau 3 sont évalués en utilisant des données d'entrée non observables (ce qui comprend l'utilisation d'hypothèses fondées sur la meilleure information disponible).

Actifs évalués à la juste valeur au 30 avril 2023

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Titres à revenu fixe	– \$	294 665 \$	– \$	294 665 \$
FNB et titres de capitaux propres	194 086	–	–	194 086
Total des placements, à la juste valeur	194 086 \$	294 665 \$	– \$	488 751 \$

Actifs évalués à la juste valeur au 31 octobre 2022

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Titres à revenu fixe	– \$	260 771 \$	– \$	260 771 \$
FNB et titres de capitaux propres	175 542	–	–	175 542
Total des placements, à la juste valeur	175 542 \$	260 771 \$	– \$	436 313 \$

Aucun transfert n'a été effectué entre les niveaux 1 et 2 pour le semestre clos le 30 avril 2023 et l'exercice clos le 31 octobre 2022.

Fiducie canadienne de bourses d'études

Parrainé par la

Fondation fiduciaire canadienne de bourses d'études
2235 Sheppard Avenue East, bureau 1600
Toronto (Ontario) M2J 5B8
1 877 333-7377

Gestionnaire de fonds d'investissement et distributeur

Épargne C.S.T. inc.
2235 Sheppard Avenue East, bureau 1600
Toronto (Ontario) M2J 5B8

Fiduciaire

Fiducie RBC Services aux Investisseurs
155 Wellington Street West, 2^e étage
Toronto (Ontario) M5V 3L3

Auditeur

Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.
Bay Adelaide East
8 Adelaide Street West, bureau 200
Toronto (Ontario) M5H 0A9

Banque

Banque Royale du Canada
Royal Bank Plaza
South Tower
200 Bay Street, 10^e étage
Toronto (Ontario) M5J 2J5

Pour obtenir des renseignements sur le compte de votre régime, veuillez ouvrir une session dans nos Services en ligne à www.cst.org.

Au Québec, les régimes du Plan fiduciaire canadien de bourses d'études sont distribués par Épargne C.S.T. inc., cabinet de courtage en plans de bourses d'études.

